

## Zone étudiée

QP Quartier Saint-Elie - Fosse 13 (QP062016)

## Zones de comparaison

Communes 2020 : Douvrin, Haisnes, Hulluch

EPCI 2015 : CA de Béthune Bruay Noeux et Environs, CA de Lens - Liévin

EPCI 2020 : CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, CA de Lens - Liévin

## Ménages fiscaux

	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Part des ménages imposés (%)	21,1	41,1	36,7	37,3

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2017

## Distribution des revenus fiscaux déclarés mensuels des ménages par unité de consommation (en euros)

	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Médiane	940	1 550	1 400	1 420
Premier quartile	540	1 050	830	860
Troisième quartile	1 440	2 060	1 990	2 010
Taux de bas revenus (%)	53,8	25,3	34,1	33,0
Rapport interdécile (D9/D1)	10,8	4,5	8,0	7,5

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2017

## Distribution des revenus disponibles mensuels des ménages par unité de consommation (en euros, niveau de vie)

	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Médiane	1 220	1 580	1 470	1 480
Premier quartile	950	1 210	1 090	1 100
Troisième quartile	1 560	1 990	1 930	1 950
Taux de pauvreté (%)	35,9	16,0	22,6	21,8
Rapport interdécile (D9/D1)	2,4	2,6	2,9	2,9

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2017

## Foyers allocataires ou bénéficiaires couverts

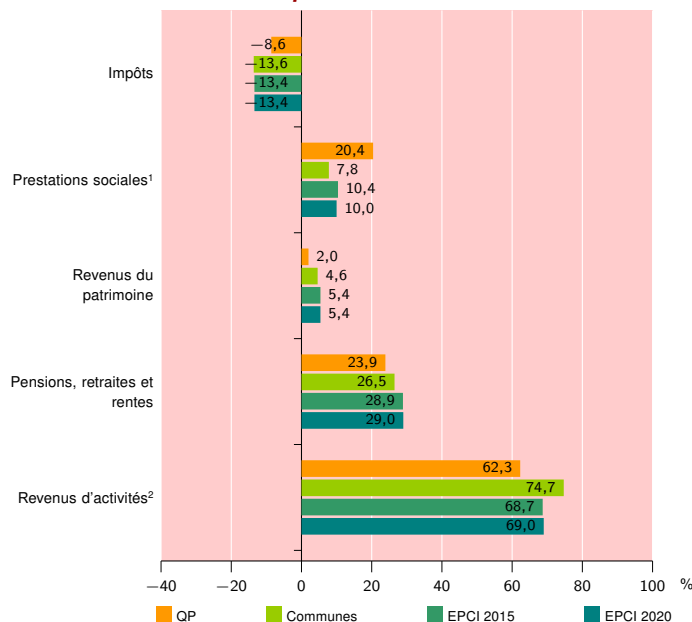
	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
<b>Foyers allocataires CAF</b>	<b>405</b>	<b>2 751</b>	<b>109 898</b>	<b>119 400</b>
Prime d'activité (PPA)	158	975	40 033	43 487
Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	100	362	21 733	22 959
Allocation adulte handicapé (AAH)	38	174	9 753	10 653
<b>Bénéficiaires Cnam</b>	<b>1 315</b>	<b>12 106</b>	<b>416 929</b>	<b>460 289</b>
Bénéficiaires Complémentaire Santé Solidaire (C2S) <sup>1</sup>	301	985	63 398	66 766

<sup>1</sup> La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé).  
Sources : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2019,  
Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2020

## Signes conventionnels utilisés

s : secret statistique (y compris entre indicateurs et entre zones géographiques)  
nd : donnée non disponible ou non diffusable (ex. mauvaise qualité de géolocalisation)  
/// : donnée non calculable (ex. pas d'EPCI 2015)

## Structure des revenus disponibles



<sup>1</sup> Prestations familiales, minimas sociaux, prestations logement  
<sup>2</sup> Dont indemnités de chômage

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2017

**Avertissement** : Suite à l'avis du 8 novembre 2018 de l'Autorité de la statistique publique (ASP), portant sur la labellisation des statistiques sur les bénéficiaires de prestations légales, la Cnaf produit désormais les données définitives d'un mois de droit extraites à m+6 au lieu de m+2 auparavant, dans l'optique d'une amélioration de la qualité des données produites. Depuis le millésime 2018, les données au 31 décembre sont issues d'une extraction à m+6, ce qui peut entraîner une rupture de séries avec les millésimes précédemment diffusés.

Dans le cadre de cette démarche, certaines séries ont été exclues de la labellisation. C'est le cas des variables portant sur la part des prestations dans les ressources des foyers allocataires, qui présentent des limites quant à leur interprétation. Il s'agit en effet d'indicateurs composites sous forme de ratio, dont les données du dénominateur (revenus) ne sont pas contemporaines de celles du numérateur (prestations), et couvrent un champ tronqué. Ces variables ne seront donc plus diffusées par l'Insee.